



CONSEIL MUNICIPAL
CE 4 AOÛT 2015

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 4 août 2015 à 19h00.

Présents :	M. Gilbert Rivard	Maire
	M. Alain Letarte	Conseiller no.1
	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2
	M. Richard Thiboutot	Conseiller no.4
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6
Absent :	Mme Sylvie Lafortune	Conseillère no.5
	VACANT	Conseiller no.3

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Lise Boucher agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.535-2015

Sur proposition de madame la conseillère Solange Gamache, secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après :



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet
Mardi le 4 août 2015 à 19 h 00**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Séance régulière du 7 juillet 2015

4. CORRESPONDANCE

4.1 CREAT : « La chasse aux déchets sauvages! »

4.2 Ministre de la Sécurité publique : soutien formation pompiers volontaires

4.3 Ministre des Transports : Aide à l'amélioration du réseau routier : 22 000 \$

4.4 MRCAO : Pacte rural : Amélioration du sentier pédestre, de raquette et de ski de fond

4.5 Vision Travail : résultat de votre participation

- 4.6 AFAT : assemblée générale annuelle
- 4.7 9222-6141 Québec inc. : trottoirs
- 4.8 Sœur Stella Delongchamps

5. FINANCES

- 5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de juin 2015 :
(70 847.95 \$)

6. AFFAIRES COURANTES

- 6.1 Indicateurs de gestion 2014
- 6.2 Adoption « Plan de sécurité civile »
- 6.3 Accaparement des terres agricoles par des non-résidents

7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Appel d'offres asphaltage

8. RÈGLEMENTS

- 8.1 AVIS DE MOTION : Projet de règlement no. 03-2015
Règlement modifiant le plan d'urbanisme pour créer une affectation industrielle
- 8.2 AVIS DE MOTION : Projet de règlement no. 04-2015
Règlement modifiant le règlement de zonage pour créer une zone industrielle

9. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Rés.536-2015

3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 JUILLET 2015

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de monsieur le conseiller Sylvain Audet, secondé par monsieur le conseiller Alain Letarte, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 7 juillet 2015.

4. CORRESPONDANCE

4.1 CREAT : « LA CHASSE AUX DÉCHETS SAUVAGES »

Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue adresse une lettre afin d'obtenir la collaboration de la Ville de Duparquet pour repérer des cas de dépotoirs sauvages illégaux. À cet égard, afin de soutenir sa démarche, le CREAT sollicite le Conseil municipal à contribuer financièrement à la réussite de ce concours.

Rés.537-2015

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, appuyé par madame la conseillère Solange Gamache et unanimement résolu d'allouer au CREAT une aide financière de 50,00 \$.

4.2 MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Madame la ministre Lise Thériault annonce que la Ville de Duparquet bénéficiera, par l'entremise de la MRC, d'un soutien financier pour les frais de formation admissibles de 2 pompiers volontaires de notre service de sécurité incendie.

4.3 MINISTRE DES TRANSPORTS

À la suite de la recommandation du député François Gendron, le ministre des Transports informe la Ville qu'il accorde une subvention maximale de 22 000 \$ pour les travaux à réaliser sur les chemins Aubé, Baril, des Pourvoiries, du Camping, du-Lac, du Moulin, Gamache, Massicotte, Mercier et Wettring.

4.4 MRCAO : PACTE RURAL : AMÉLIORATION DU SENTIER PÉDESTRE, DE RAQUETTE ET DE SKI DE FOND

La MRCAO adresse à la Ville 2 originaux de l'Entente de financement – Pacte rural 2014-2019 – 2015 : année transitoire. Et ce, suite à l'approbation du projet « Amélioration du sentier pédestre, de raquette et de ski de fond ».

4.5 VISION TRAVAIL : RÉSULTAT DE VOTRE PARTICIPATION

Vision Travail souligne sa reconnaissance à la Ville pour son implication au Programme des travaux compensatoires.

4.6 AFAT : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue convoque les personnes intéressées à son Assemblée générale annuelle de ses membres le 13 septembre 2015 au 171 boulevard Rideau à Rouyn-Noranda.

4.7 9222-6141 QUÉBEC INC. : TROTTOIRS

La compagnie 9222-6141 Québec inc. demande à la Ville de reconstruire des trottoirs devant le 68 de la rue Principale.

4.8 SŒUR STELLA DELONGCHAMPS

Soeur Stella Delongchamps adresse une carte de remerciements pour les marques de reconnaissance et de gratitude à son égard à l'occasion de son départ de Duparquet.

5. FINANCES

Rés.538-2015

5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2015 : (70 847.95 \$)

Proposé par monsieur le conseiller le conseiller Richard Thiboutot, secondé par monsieur le conseiller Alain Letarte et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés. Le montant des comptes à payer pour ce mois est 70 847.95 \$.

Comptes à payer en juillet 2015

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Alain Gagné	Niveleuse / Pelle / Concassé	826,39 \$
ADMQ	Inscription Colloque	220,00 \$
Alarme La Sarre	Système Alarme	367,92 \$
BuroConcept	Papeterie	116,84 \$
Boucher Lise	Frais de Poste	18,57 \$
Boucher Lise	Frais Déplacement	8,80 \$
CIA	Vérification ordinateur	51,74 \$
De Blois,Bérubé,Lavigne	Piquetage	862,31 \$
Educeexpert	Formation Pompiers	2 391,48 \$
Fond à l'information	Avis de Mutation	12,00 \$
Fond à l'information	Avis de Mutation	8,00 \$

Garage Martin Macameau	Essence	67,00 \$
Garage Martin Macameau	Essence	107,00 \$
Garage Martin Macameau	Essence	101,89 \$
Gilbert Rivard	Frais de Déplacement	76,80 \$
Gilbert Rivard	Frais de Déplacement MRC	29,60 \$
Gilbert Rivard	Frais de Déplacement	48,00 \$
Jean-Guy Pigeon	Fil Nylon	10,47 \$
Jean-Guy Roy Entrepreneur	Niveleuse	809,42 \$
Labbé Peintre	Peinture	30,80 \$
Les Entreprises JLR.inc	Contrat cueillette	2 346,48 \$
Les Entreprises JLR.inc	Balance Encombrant	559,06 \$
M.Mario Roy	Lumières de Rues	674,73 \$
Marcel Baril	Tige Égout	341,86 \$
Médias Transcontinental	Avis Élection	401,27 \$
MRC	Quote-Part	34 757,61 \$
MRC	Quote-Part Déchet	12 260,80 \$
MRC	Rénovation Cadastre	1 545,00 \$
MRC	Large Bande	1 607,66 \$
Pauline Lamont	Culturat	28,72 \$
Poste Canada	Timbres	293,19 \$
Produit Pétrolier Harricana	Garage / Diesel	314,85 \$
Quincaillerie Palmarolle	Capuchons	16,37 \$
Quincaillerie Palmarolle	Crédit	-4,47 \$
Quincaillerie Palmarolle	Ancrage	147,40 \$
Quincaillerie Palmarolle	Vis / Epinette	76,96 \$
Quincaillerie Palmarolle	Teinture	71,83 \$
Quincaillerie Palmarolle	Crédit	-226,88 \$
Roberge & Fils	Vernis	97,72 \$
Société Mutuelle Prevention	Forfait semi-Annuel	287,44 \$
Signoplus	Arrêts	61,40 \$
Signoplus	Cul-de-sac	64,41 \$
Tourisme Abitibi-Témiscamingue	Adhésion Annuel	258,69 \$
Techni-Lab	Analyse	454,15 \$
Traction	Pièces	59,80 \$
Ville de La Sarre	Honoraire Billet Infraction	456,40 \$
Xylem	Pompe	7 730,47 \$
Total		70 847,95 \$

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 INDICATEURS DE GESTION 2014

Les membres du conseil ont reçu une copie des indicateurs de gestion 2014 et ceux-ci confirment avoir pris le temps de consulter le document et s'en déclare satisfaits des résultats.

6.2 PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'ordre naturel ou anthropique.

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Duparquet reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps.

ATTENDU QUE le Conseil municipal voit l'importance de se doter de la première phase d'un plan municipal de sécurité civile couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres en

collaboration avec les représentants de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Ministère de la Sécurité publique.

Rés.539-2015

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, appuyé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot et unanimement résolu:

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée;

QUE les personnes suivantes soient nommées et informées par le Conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'organisation municipale de la sécurité civile.

FONCTION	NOM
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Lise Boucher
Coordonnateur municipal de la sécurité civile Adjointe	Jasmine Therrien
Coordonnateur de site	Alain Letarte
Responsable Administration	Jasmine Therrien
Responsable Sécurité-incendie	Joël Trudel
Responsable Communications	Gilbert Rivard
Responsable Sécurité des personnes	Sûreté du Québec
Responsable Services aux personnes sinistrées	Jessica Roy
Responsable Services techniques & transports	Donald Costello
Adjoint service technique	Sylvain Costello
Adjoint Services transports	Michel Bellavance

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le plan municipal de sécurité civile de la Ville de Duparquet.

Adoptée

6.3 ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES PAR DES NON-RÉSIDENTS

Préambule

En 2011, selon le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest (MRCAO) comptait 162 entreprises agricoles. Ainsi plus de 49 800 hectares sont cultivés soit 14 % du territoire ou 24 % de la zone agricole permanente (ZAP).

La population agricole est active et le secteur agroalimentaire contribue à l'économie de façon significative et permet de garder certains commerces et services.

Près de 70 % des entreprises agricoles sont de petites et moyennes entreprises (fermes familiales) puisqu'ils affichaient des revenus agricoles bruts en dessous de 250 000 \$ (source : MAPAQ, Revenus 2009).

Il est important d'avoir une relève entrepreneuriale pour maintenir et développer les entreprises agricoles. En Abitibi-Ouest, il existe une jeune relève agricole prête à contribuer à la vie économique et sociale. Elle peut compter sur un appui du milieu et financier via le Fonds local d'investissement (FLI) ; particularité du territoire de la MRCAO.

D'autre part, nous constatons que l'un des principaux freins à l'établissement des jeunes en agriculture est la spéculation par des non-résidents (fiducie, sociétés d'investissement, etc.). Ceux-ci contribuent à faire augmenter la valeur marchande des propriétés agricoles sans contribuer à l'économie et à l'occupation du territoire. Les jeunes entrepreneurs ne peuvent donc pas concurrencer avec les grosses entreprises comme les fiducies, société d'investissement, etc.

CONSIDÉRANT que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

CONSIDÉRANT que la valeur des terres agricoles au Québec a connu une hausse de 400% depuis 20 ans;

CONSIDÉRANT qu'en raison de l'incapacité des producteurs à concurrencer des sociétés d'investissements, plusieurs projets d'établissement de la relève et de consolidation sont abandonnés;

CONSIDÉRANT que la diminution du nombre de fermes engendre une dévitalisation des territoires ruraux;

Rés.540-2015

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et unanimement résolu de demander au gouvernement de prendre des mesures afin de diminuer la problématique de l'accaparement des terres agricoles par des non-résidents (fiducie, sociétés d'investissement, etc.) notamment de :

Demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Monsieur Pierre Paradis :

- Adopter une politique agricole québécoise et des moyens pour freiner la spéculation foncier et de favoriser l'installation d'une relève axée sur l'agriculture de métier et maintenir la structure d'occupation du territoire;
- Adopter un cadre normatif afin d'introduire des avantages pour l'établissement de jeunes en agriculture;
- Instaurer des normes maximums sur la superficie lors de transaction impliquant des terres en culture en zone agricole dynamique;
- Bonifier davantage le programme de stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et le fonds de développement agricole (FIRA) pour favoriser l'établissement des jeunes.

Adoptée

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 APPEL D'OFFRES ASPHALTAGE

ATTENDU QUE la Ville s'est vu octroyé un soutien financier pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal suivant la résolution du 5 mai 2015 portant le numéro 509-2015 ;

ATTENDU QUE la Ville a lancé un appel de proposition sur invitation adressé à 3 entreprises pour l'asphaltage de certains tronçons et les 3 entreprises ont répondu ;

ATTENDU QUE les propositions présentées sont les suivantes :

Les services miniers J.M. inc. à 26,65 \$ le mètre carré
Asphaltage Théo Paquet inc. à 29,70 \$ le mètre carré
Rouyn Asphalte inc. à 29,95 \$ le mètre carré

Rés.541-2015

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Alain Letarte, secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot et adopté unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire soit Les services miniers J.M. inc. au prix unitaire de 26,65 \$ le mètre carré.

8. RÈGLEMENTS

8.1 AVIS DE MOTION : PROJET DE RÈGLEMENT NO.03-2015 RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME POUR CRÉER UNE AFFECTATION INDUSTRIELLE

Monsieur le conseiller Richard Thiboutot présente un AVIS DE MOTION relativement au projet de règlement numéro 03-2015, règlement modifiant le plan d'urbanisme pour créer une affectation industrielle.

8.2 AVIS DE MOTION : PROJET DE RÈGLEMENT NO.04-2015 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR CRÉER UNE ZONE INDUSTRIELLE

Monsieur le conseiller Alain Letarte présente un AVIS DE MOTION relativement au projet de règlement numéro 04-2015, règlement modifiant le règlement de zonage pour créer une zone industrielle.

9. COMMUNICATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Alain Letarte trace un bilan positif concernant le tournoi de golf organisé par la Ville et qui a eu lieu lundi le 3 août 2015.

10. PAROLE AU PUBLIC

Avenue du Boisé

Enjeux et coûts des changements au plan d'urbanisme

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.542-2015

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de monsieur le conseiller Alain Letarte, secondé par madame la conseillère Solange Gamache, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h.